

champ libre

LA LETTRE DE WELFARM | PROTECTION MONDIALE DES ANIMAUX DE FERME

#80 | SEPTEMBRE 2021

À LA UNE

Des millions d'animaux bientôt délivrés des cages !

Début juin, des euro-députés réunis en session plénière au Parlement européen ont adopté à une large majorité une résolution en faveur de la fin de l'élevage en cage d'ici 2027 avec 558 voix pour et seulement 37 voix contre et 85 abstentions.

Ce vote fait suite au succès de l'initiative citoyenne européenne (ICE) End The Cage Age lancée en 2018, à laquelle ont participé Welfarm et 140 ONG. L'objectif de cette campagne qui a reçu

le soutien de 1,4 million de citoyens européen était simple : mettre fin aux cages et systèmes de contention des animaux dans les élevages.

Lors d'une conférence de presse tenue le 30 juin, la Commission européenne a annoncé qu'elle élaborerait une proposition législative d'ici fin 2023 avec des mesures ambitieuses : supprimer progressivement puis interdire les cages au plus tard en 2027, afin que des « millions d'animaux puissent

vivre dans un environnement libre ». Un engagement historique ! Seront concernés par cette avancée, les poules pondeuses, les truies et les veaux.

Pour les autres animaux mentionnés dans l'ICE (poulette, poulets reproducteurs, lapins, cailles, canards et oies), la Commission a demandé à l'EFSA (Autorité européenne de sécurité des aliments) de se pencher sur le sujet pour déterminer les conditions dans lesquelles ces élevages en cage pourraient être interdits. En parallèle, la Commission a d'ores et déjà annoncé que l'Union Européenne soutiendra financièrement les éle-



© Adobe Stock

veurs pour les aider à mettre en œuvre la transition vers le hors cage.

Welfarm se réjouit de cette décision qui représente un premier pas vers une révision en profondeur des textes européens qui offrirait enfin de fortes garanties en matière de protection animale, tant pendant l'élevage qu'au cours du transport. ■



édito

par Ghislain Zuccolo,
Directeur Général
de WELFARM



Chers amis des animaux,

Cela fera bientôt 30 ans que Welfarm agit en France pour que les animaux d'élevage soient mieux protégés et pour obtenir la fin des élevages intensifs. J'ai le plaisir de vous annoncer que nous sommes à deux doigts d'obtenir de véritables avancées pour les animaux d'élevage et voir ainsi nos efforts récompensés.

Oui, le changement est en route ! En effet, nous avons vécu fin juin un moment historique dans l'histoire de la protection des animaux d'élevage avec le feu vert de la Commission européenne pour mettre fin à l'élevage en cage en Europe d'ici 2027... Welfarm se réjouit de la volonté affichée de la Commission européenne qui est à la hauteur de l'enjeu pour les animaux et des attentes citoyennes sur la question. La Commission a également annoncé son souhait de voir évoluer en profondeur les textes européens dans l'objectif qu'ils protègent plus efficacement les animaux, au moment de l'élevage et du transport. Ce sont des millions d'animaux maintenus en cage au sein de l'UE qui pourraient être libérés dans un futur proche ! Espérons que la procédure législative enclenchée au niveau européen se soldera par une issue positive.

Puis, en juillet, le ministre de l'Agriculture Julien Denormandie, annonçait lors du Conseil européen « Agriculture et pêche » la décision tant attendue de faire de 2022 l'année de la fin du broyage des poussins mâles et de la castration à vif des porcelets. Welfarm salue ces avancées mais juge toutefois regrettable que le ministre n'ait pas annoncé l'arrêt pur et simple de la castration des porcelets.

C'est pourquoi, dans les prochaines semaines, les équipes de Welfarm redoubleront d'efforts pour porter avec détermination la voix des animaux. Nous allons renforcer nos campagnes, interpeler le gouvernement et l'ensemble des forces politiques pour que des mesures ambitieuses pour les animaux voient enfin le jour.

Merci de votre fidèle soutien !





Des avancées certes, mais ne nous y trompons pas : deux annonces qui manquent d'ambition. Précisions.

Le lundi 19 juillet, Julien de Normandie, ministre de l'Agriculture et de l'alimentation, a annoncé lors du Conseil européen « Agriculture et pêche » la décision d'interdire à compter du 1^{er} janvier 2022 le broyage et le gazage des poussins mâles ainsi que la castration à vif des porcelets.

— ... et de la castration à vif des porcelets



© Adobe Stock

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la castration à vif des porcelets n'est plus autorisée en Allemagne. Les porcelets doivent donc être castrés sous anesthésie. Le ministre de l'Agriculture français Julien Denormandie a décidé d'emboîter le pas à l'Allemagne, en annonçant son intention de mettre un terme à la castration à vif des porcelets à compter du 1^{er} janvier 2022.

Mais, cette annonce n'est en rien novatrice. En effet, le 17 novembre 2019, l'ancien ministre de l'Agriculture Didier Guillaume avait déjà annoncé la fin de la castration à vif des porcelets d'ici fin 2021 et un arrêté du 24 février 2020 en avait ensuite acté le principe.

Le ministre réaffirme ainsi l'intention du gouvernement français d'interdire, dès le début de l'année prochaine, la castration à vif des porcelets. Cette mutilation ne pourra désormais être réalisée que sous anes-

thésie et analgésie, par les vétérinaires ou les éleveurs eux-mêmes. Cette décision vient récompenser un combat de longue date mené par Welfarm.

Pour autant, cette avancée ne saurait amplement nous satisfaire. Welfarm appelle en effet à l'arrêt total de la castration chirurgicale des porcelets et attend des mesures plus ambitieuses sur le long terme. L'élevage de mâles entiers ou à défaut, l'immunocastration, sont les deux solutions à même d'éviter durablement les souffrances chez les porcelets.

En effet, Welfarm doute que le soulagement de la douleur des porcelets lorsqu'il y a castration chirurgicale, puisse être réalisé efficacement par les éleveurs eux-mêmes. De plus, le contrôle de la mise en œuvre effective par les éleveurs de l'anesthésie et de l'analgésie sera très difficile. ■

© Adobe Stock



— 2022 : l'année de la fin du broyage et du gazage des poussins mâles...

En France, 50 millions de poussins mâles de souches pondeuses ne seront plus tués par broyage ou gazage à leur éclosion. Pour y parvenir, les couvoirs devront recourir massivement à la méthode du sexage dans l'œuf. En France, les technologies conçues par deux entreprises allemandes sont déjà à l'œuvre : Seleggt offre une solution qui permet un sexage de l'œuf incubé dès le 9^{ème} jour, tandis que la société AAT propose un sexage de l'œuf à partir du 13^{ème} jour. Déjà en février 2020, l'enseigne Carrefour annonçait la mise sur le marché des premiers œufs issus de poules sexées à sa marque, en partenariat avec Loué et AAT. De leur côté, l'un des leaders de l'œuf al-

ternatif, « Cocorette », et son partenaire « Poule House », ont annoncé à cette même période qu'ils auraient recours à la méthode Seleggt.

Welfarm salue ces initiatives importantes pour les poussins, mais rappelle toutefois son souhait que le sexage in ovo soit réalisé au plus tôt, c'est-à-dire avant 7 jours d'incubation. En effet, les recherches actuelles permettent d'affirmer que l'embryon ne ressent aucune douleur jusqu'à 6 jours. Entre le 7^{ème} et le 14^{ème} jour, il y a une zone grise et la science n'est pas encore catégorique sur l'absence de sensibilité de l'embryon. Pour parer à ce doute, l'entreprise AAT a élaboré un dispositif destiné à étourdir par un choc électrique l'embryon dans l'œuf. Welfarm appelle à la généralisation de ce dispositif pour tous les œufs de poussins mâles détruits au-delà de 6 jours d'incubation.

© Adobe Stock



Un espoir pour les dindes

Depuis plusieurs années, Welfarm œuvre pour améliorer les conditions d'élevage des dindes. Nous appelons à la mise en place rapide d'une réglementation européenne qui protégerait les dindes car à ce jour, aucune réglementation spécifique ne les protège.

Mais lors du Conseil européen des ministres de l'Agriculture, un espoir est apparu. En effet, le gouvernement australien, avec le soutien de plusieurs autres pays, a appelé l'UE à se doter d'une réglementation qui protégerait les dindes notamment en limitant les densités dans les élevages (40kg/m²). Welfarm souhaite également que les dindes aient accès au plein air ou à minima à un jardin d'hiver.

Welfarm continue sa campagne afin que le bien-être de tous les animaux d'élevage soit protégé par l'Union européenne.

Le 22 mars dernier, Welfarm annonçait entrer en campagne pour les animaux d'élevage aux côtés de sa fédération Eurogroup for Animals et des 69 autres ONG membres de celle-ci.

Armée de 7 revendications clés, Welfarm dénonce ainsi les faiblesses de la législation, et réclame auprès de la Commission européenne une révision profonde des textes propres à la protection animale. Jusqu'au mois d'octobre, Welfarm consacre à chacune de ses revendications un focus mensuel. Vous avez pu lire dans votre Champ libre du mois de juin nos 2 premiers focus... découvrez ci-dessous trois revendications supplémentaires :

> INTERDIRE LE TRANSPORT D'ANIMAUX VIVANTS SUR DE LONGUES DISTANCES !

Plus d'1 milliard de volailles et 37 millions de bovins, porcs, moutons, chèvres et équidés sont transportés chaque année au sein de l'Union européenne pour être engraisés et abattus. Or, le transport cause régulièrement aux animaux du stress, des souffrances et entraîne souvent des risques de blessures ou de piétinement. Les animaux peuvent être épuisés et souffrir de déshydratation. **Que les trajets aient lieu par voie routière, maritime, ferroviaire ou aérienne, la législation doit évoluer afin que cessent les transports de longue durée et que les trajets de courte durée aient lieu dans des conditions respectueuses du bien-être animal.**

> RESPECTER LES COMPORTEMENTS NATURELS DES ANIMAUX

La poule a besoin de se percher, le lapin doit pouvoir bondir et le cochon a besoin de fouiller le sol. Or, leur élevage en cage ou sur un sol ajouré entrave pourtant ce type de comportements. Par manque de place, de lumière ou d'équipements adaptés, les animaux sont trop souvent élevés dans des conditions qui ignorent leurs besoins fondamentaux. **Ils devraient avoir le droit de faire ce dont ils ont envie : se reposer dans un endroit calme à l'air libre, de jouer dans leur environnement, de s'exprimer.**

> NOURRIR ET ABREUVER LES ANIMAUX CORRECTEMENT

Les herbivores doivent avoir le droit de manger de l'herbe pâturée et avoir le droit d'alterner périodes de broutage et de repos. De trop nombreux ovins, caprins, bovins et équins sont à ce jour nourris à l'aide d'une forte proportion d'aliments industriels. **Les animaux méritent de manger des aliments adaptés à leurs besoins et avoir accès à l'eau fraîche autant de fois qu'ils le souhaitent.** ■

 Pour aller plus loin : [rendez-vous sur welfarm.fr](https://welfarm.fr)

 Pour nous aider à faire entendre la voix des animaux d'élevage auprès de la Commission européenne, signez la pétition sur sosanimauxoublies.fr



TRANSPORT

Cette année encore, Welfarm relance sa campagne contre les transports d'animaux par fortes chaleurs avec l'application TRUCKAlert

Malgré le retour des chaleurs écrasantes et des épisodes de canicule, les transports d'animaux malheureusement continuent. Suffocation, déshydratation, décès : autant d'exemples de souffrances qu'ils endurent dans les bétailières qui les transportent sous un soleil de plomb.

Bien que le transport d'animaux soit interdit lorsque les températures à l'intérieur de l'habitacle excèdent 30°C, de nombreux trajets ont encore lieu en période de fortes chaleurs. En 2019, un arrêté pour restreindre le transport d'animaux durant les épisodes de canicule avait déjà été adopté, mais cette mesure s'avère une fois encore insuffisante ; en effet, elle ne fait qu'interdire certains transports entre 13 et 18 heures pour les départements placés en vigilance orange et rouge la veille du départ, alors que les températures peuvent souvent dépasser les 30°C en dehors de cette plage horaire.

Dans le cadre de son combat pour améliorer le bien-être des animaux lors des transports, WELFARM a lancé l'année dernière son application TRUCKAlert. Le but : révéler grâce aux données recueillies sur le terrain l'ampleur de ce problème et pouvoir faire pression sur le Gouvernement ainsi que sur la Commission européenne pour obtenir une nouvelle loi sur le transport d'animaux.

Cet été à nouveau, vous avez été nombreux à nous envoyer des signalements... et en ce mois de septembre, les températures peuvent à nouveau dépasser les 30° alors n'hésitez pas : tous à nos smartphones et mettons fin à ces transports indignes. ■



 Pour amplifier votre action, signez notre pétition sur action-transport.fr

NOTRE FERME REFUGE

Le poulailler fait peau neuve !

Initialement tout en bois, notre poulailler présente quelques signes de vieillesse : intrusion de rongeurs, diverses usures dues aux intempéries et au temps qui passe.

Cette année, les poules méritent qu'on prête une attention particulière à la rénovation de leur habitat. Le poulailler doit dorénavant être construit avec des matériaux que l'on peut facilement désinfecter mais aussi solides et impossibles à ronger par nos voisins à dents longues, les souris et les rats.



© Laurine Delannoy

Le poulailler se verra également enrichi de volières extérieures : chaque année, un plan national de gestion de la grippe aviaire impose à nos oiseaux un confinement durant plusieurs mois. Seules les sorties en volière sont autorisées. Qu'à cela ne tienne, même si le reste de l'année, nos poules ont un accès libre au pâturage, des volières vont être construites pour leur permettre de sortir, même en temps de crise.

L'équipe rédige actuellement le cahier des charges de ce nouveau poulailler ; les travaux sont prévus au dernier trimestre 2021. Affaire à suivre !

Vous souhaitez participer au financement de ce projet ? N'hésitez pas à nous adresser votre don en précisant la référence Hardonnerie. ■

L'étonnante aventure de Kao : un nouveau jeu pour explorer La Hardonnerie

Pour faire découvrir La Hardonnerie aux enfants, l'équipe de Welfarm a conçu un nouveau jeu de piste : *L'étonnante aventure de Kao*.



Après avoir mangé des champignons magiques, Kao s'est transformé en un drôle de mélange d'animaux. Le voici avec des cornes de bouc, une crête de coq, un groin de cochon, de la laine de mouton... Accompagnez Kao dans ses aventures, récoltez des ingrédients et concoctez la potion magique qui lui permettra de retrouver sa véritable apparence.

Cette aventure, principalement destinée aux enfants, permet de découvrir autrement les sentiers de La Hardonnerie et complète les animations pédagogiques proposées aux écoles et aux centres de loisirs (le catalogue des animations scolaires est téléchargeable sur notre site internet). ■

Oscar et Rosette... 10 ans déjà !

On ne les présente plus, Oscar et Rosette sont deux de nos cochons.

Arrivés à La Hardonnerie en 2011, ils étaient alors âgés de moins d'un an. Oscar était le gros lot d'une foire agricole et Rosette est tombé d'un camion qui l'emportait en élevage d'engraissement.

Tous deux ont vécu un virage dans leur existence qui les a amenés à cohabiter à La Hardonnerie. Cela fait maintenant 10 ans que notre équipe les voit évoluer et vivre une vraie vie de cochon : de nombreuses siestes, des bains de boue, quelques disputes aussi... et beaucoup de tendresse partagée, tous deux et avec leurs soigneurs.

En 2017, ils ont vu arriver deux nouveaux congénères :

le turbulent Mooky et la douce Blue ont rejoint La Hardonnerie et de nouveaux liens se sont créés entre eux.

Oscar et Rosette sont maintenant bien âgés et, après les avoir vus grandir, nous les voyons devenir de doux et tranquilles papis.

10 ans de vie bien remplie, 10 ans à nos côtés. Nous les aimons et ils nous aident, par leur simple présence, à faire évoluer les réflexions sur la condition des animaux d'élevage : ils aident à planter de petites graines de respect dans l'esprit des visiteurs qui viennent les rencontrer à La Hardonnerie. Merci Rosette, merci Oscar ! ■



PROLONGEZ DANS LE TEMPS L'AMOUR QUE VOUS PORTEZ AUX ANIMAUX

WELFARM est financée uniquement grâce à la générosité publique. Cela garantit notre indépendance et notre liberté d'action. Nous travaillons chaque jour pour faire reculer l'élevage intensif et interdire les mutilations, pour diminuer la durée des transports et renforcer la protection des animaux à l'abattoir, mais aussi éduquer le public et les plus jeunes au respect des animaux. Inscrire WELFARM dans son testament, ou en tant que bénéficiaire d'une assurance-vie, c'est nous aider à poursuivre notre travail au quotidien pour faire du bien-être animal un véritable enjeu sociétal et faire reconnaître l'animal d'élevage pour sa valeur intrinsèque. C'est aussi agir pour la pérennité de nos actions et de notre combat.

100 % de votre générosité servira la cause des animaux d'élevage. Demandez notre brochure « Legs, donations et assurances-vie ». Notre Pôle Legs se tient à votre disposition pour répondre en toute confidentialité à vos questions au 03 87 36 46 05.

